

■ **Art-Vogue Décoration Sàrl**, à Ecublens (VD), chemin du Croset 9, CH-550-1042810-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 23 décembre 2004. But: fabrication, commerce et distribution de miroir, tableaux, toiles et autres objets de décoration. Capital social: CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Reprise de biens envisagée: actifs et passifs de l'entreprise individuelle ART-VOGUE DECORATION Andreas TESSITORE, à Ecublens (VD) pour CHF 100'000 au maximum. Associés: Tessitore Andrea, d'Italie, à Lausanne, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et de Simoni Massimo, de Morens (FR), à Crissier, avec une part de CHF 1'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 13597 du 28.12.2004  
(02621998 / CH-550.1.042.810-7)